

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

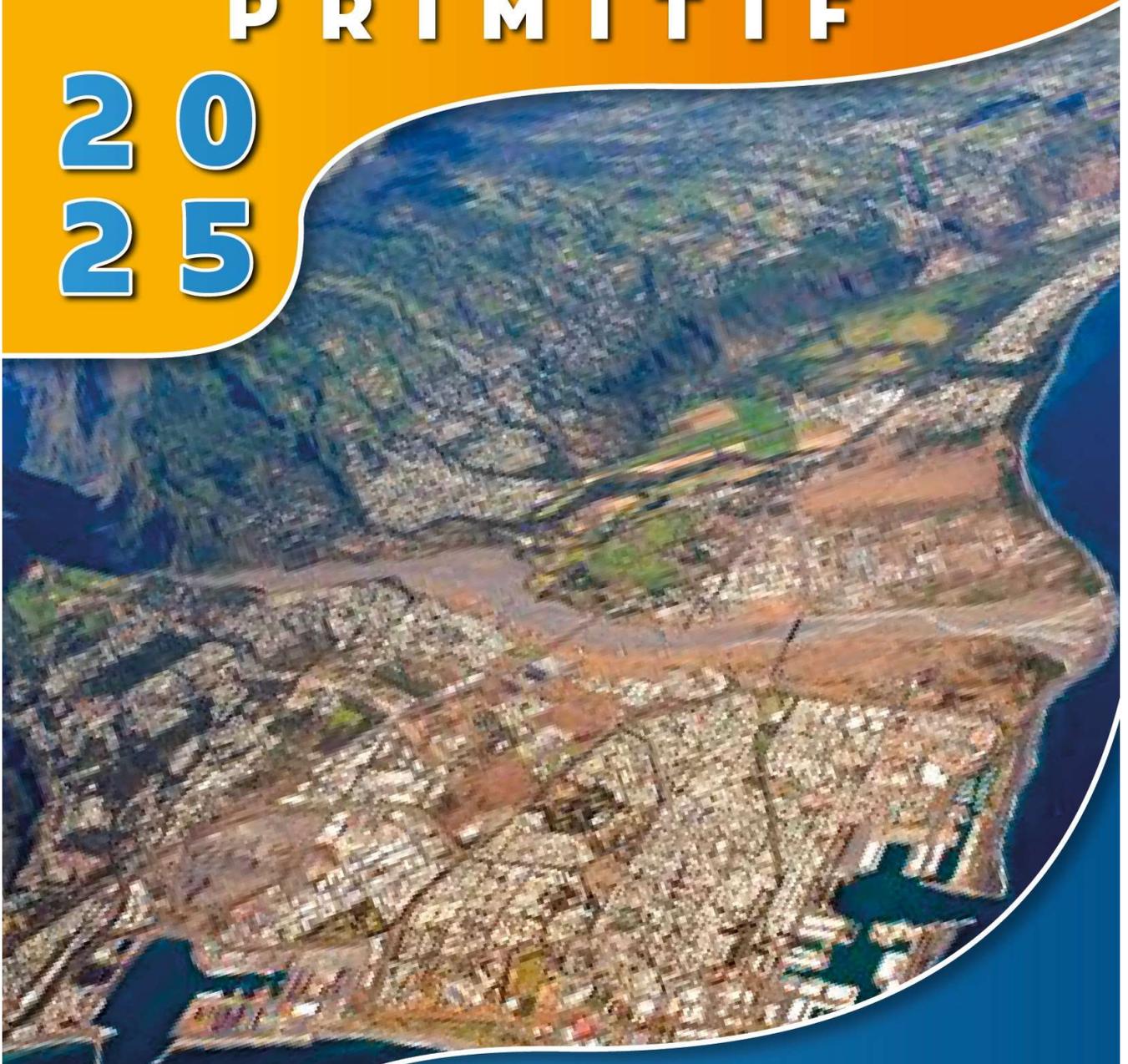
Publié le

S²LOW

ID : 974-249740101-20241224-2024_155_CC_3-DE

BUDGET PRIMITIF

20 25



TERRITOIRE DE L'OUEST

• LA POSSESSION • LE PORT • SAINT-PAUL • TROIS-BASSINS • SAINT-LEU •

LE CADRE BUDGÉTAIRE

En application de l'article L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), avec le passage au référentiel M57, le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du Conseil Municipal avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen du budget, c'est-à-dire à l'examen du Budget Primitif (article L.5217-10-4 du CGCT précité).

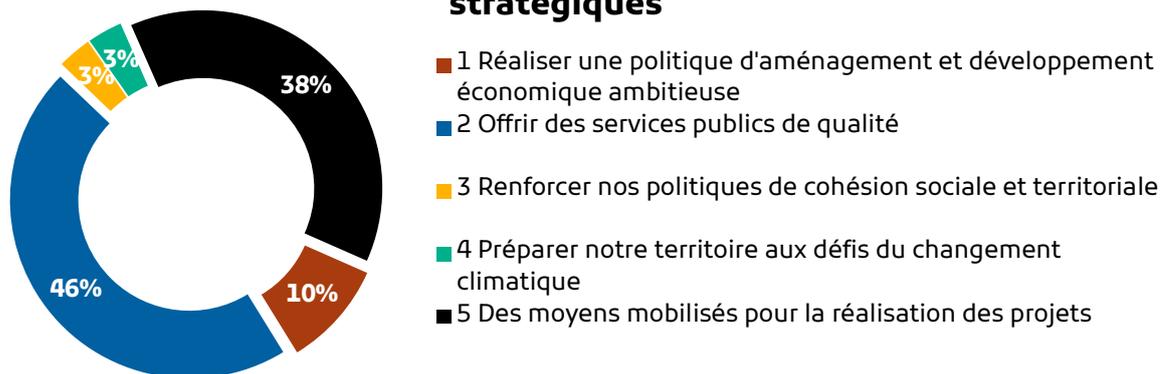
Cet article s'applique également aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Comme suite au débat tenu sur les Orientations Budgétaires 2025 en Conseil Communautaire du 25 novembre 2024, il convient de valider le Budget Primitif 2025 du Territoire de l'Ouest, qui se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes ne disposant pas d'autonomie juridique.

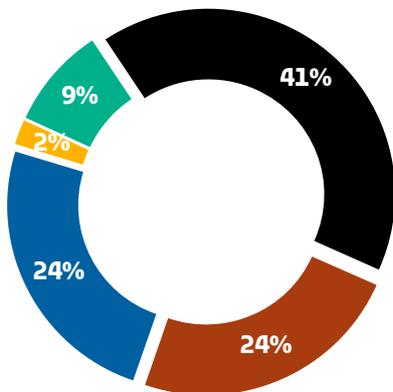
En consolidant l'ensemble des budgets, les prévisions de dépenses réelles totales de 2025 s'élèvent à **271,1 M€**, en augmentation de **4%** par rapport aux budgets primitifs 2024 (260,7 M€) et sont réparties comme suit :

- Budget principal : 238,8 M€ ;
- Budget annexe Ports de Plaisance Ouest : 4,4 M€ ;
- Budget annexe GEMAPI : 8,1 M€ ;
- Budget annexe de l'Eau Potable : 13,5 M€ ;
- Budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées : 6,4 M€.

Répartition consolidée du budget 2025 par axes stratégiques



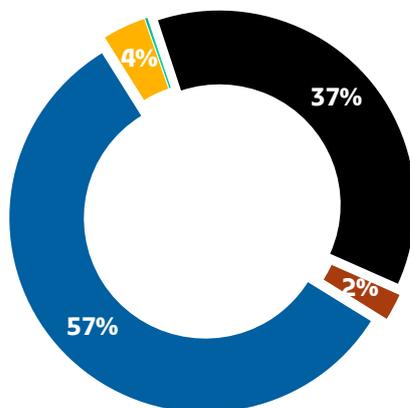
Répartition du budget d'investissement par axes stratégiques



- 1 Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse
- 2 Offrir des services publics de qualité
- 3 Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale
- 4 Préparer notre territoire aux défis du changement climatique
- 5 Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets

Au titre de 2025, 34% des inscriptions budgétaires concernent l'investissement, soit une enveloppe globale de **83,2 M€** (hors dette) pour l'ensemble des budgets. Les investissements sont en augmentation de 7,1% par rapport à 2024 (78,2 M€).

Répartition du budget de fonctionnement par axes stratégiques



- 1 Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse
- 2 Offrir des services publics de qualité
- 3 Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale
- 4 Préparer notre territoire aux défis du changement climatique
- 5 Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets

66% des inscriptions budgétaires concernent la section de fonctionnement, soit une enveloppe globale de 178 M€. Près de 57% des dépenses concernent les services proposés sur le territoire, avec 31% pour la compétence environnement et 26% pour la compétence transport.

LE BUDGET PRINCIPAL

La présentation du budget principal s'articule en **cinq parties** :

- I. les dépenses de fonctionnement ;
- II. les recettes de fonctionnement ;
- III. les dépenses d'investissement ;
- IV. les recettes d'investissement ;
- V. la présentation synthétique du budget.

I. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2024	BP 2025	Evo
011	Charges à caractère général	92 342 881	96 145 097	4%
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 200 594	25 228 795	9%
014	Atténuations de produits	20 727 000	21 002 000	1%
65	Autres charges de gestion courante	26 708 495	25 266 422,00	-5%
6586	Frais de fonctionnement groupe d'élus	195 480	174 000	-11%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		163 174 450	167 816 314	3%
66	Charges financières	1 635 000	1 265 000	-23%
68	Dotations aux provisions	-	965 000	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		164 809 450	170 046 314	3%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	3 743 650	1 004 086	-73%
042	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	12 820 000	12 400 000	-3%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		16 563 650	13 404 086	-19%
TOTAL		181 373 100	183 450 400	1%

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **170 M€** en 2025, contre **164,8 M€** en 2024, en augmentation de 3% par rapport à 2024 et se composent comme suit : Les charges à caractère général s'élèvent à 96,1 M€ et augmentent de 4% par rapport à 2024. Elles sont consacrées essentiellement aux contrats de prestations de services et frais de fonctionnement du Territoire de l'Ouest. Ces crédits prennent en compte sur l'axe 2 « Offrir des services publics de qualité » les évolutions suivantes :

- Les contrats relatifs à la compétence mobilité s'élèvent à 46,2 M€, soit une progression de 1,6 M€ en raison des révisions de prix et d'un avenant à la DSP transports urbains ;
- Les contrats relatifs à la compétence environnement s'élèvent à 38 M€, soit une progression de 1,2 M€. Cette évolution prend compte notamment, de la mise en place de la collecte des bio déchets, les ajustements liés aux révisions de prix et les prévisions budgétaires afférentes à la gestion post cyclonique.

Les charges de personnel s'élèvent à 25,2 M€ et évoluent de 9% par rapport au BP 2024. Les crédits prévus en dépenses de personnel prennent en compte :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) ;
- L'augmentation de la part patronale du CNRACL au 01/01/2025 ;
- L'impact en année pleine des recrutements effectués en 2024 ;
- La poursuite de la structuration des services, conformément au tableau des effectifs.

Il est rappelé que les règles de refacturation du personnel des budgets annexes ont évolué. L'évolution consolidée de la masse salariale de l'ensemble des budgets est ainsi de 4,5%.

Les atténuations de produits s'élèvent à 21 M€ et augmentent de 1% par rapport à 2024. Ce poste comprend les attributions de compensation à verser aux communes membres pour 18,5 M€, ainsi que le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest à hauteur de 2,5 M€.

Les autres charges de gestion courante, d'un montant total de 25,3 M€ diminuent de 5% en 2025. En effet, le budget 2024 comprenait des crédits pour dépenses exceptionnelles d'un montant de 4,3 M€. En 2025, la prévision est de 1,3 M€. Par ailleurs, ce poste comprend la contribution à verser à ILEVA pour 17,2 M€, ainsi que 2,9 M€ prévues en matière de soutien et d'enseignement artistique (dont 1,9 M€ pour le fonctionnement de l'Ecole Artistique Intercommunale de L'Ouest (EAIO) et 1 M€ en faveur des associations œuvrant dans le domaine artistique).

Le budget 2025 n'intègre pas de subvention d'équilibre pour le budget annexe de la Régie des Ports de Plaisance. Par ailleurs, la recette de la taxe de séjour étant dynamique, à ce stade, il n'est pas prévu de verser de subvention d'équilibre à l'Office de Tourisme de l'Ouest au titre de 2025.

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2024	BP 2025	Evo
013	Atténuations de charges	30 000	30 000	0%
70	Produits des services, domaine, ventes diverses	1 133 100	3 251 400	187%
73	Impôts et taxes	36 639 000	36 639 000	0%
731	Fiscalité locale	105 926 000	108 365 000	2%
74	Dotations et participations	32 143 000	28 760 000	-11%
75	Autres produits de gestion courante	3 452 000	1 505 000	-56%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		179 323 100	178 550 400	0%
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	2 900 000	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		179 323 100	181 450 400	1%
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	2 050 000	2 000 000	-2%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 050 000	2 000 000	-2%
TOTAL		181 373 100	183 450 400	1%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **181,5 M€** en 2025, contre **179,3 M€** en 2024, en augmentation de 1% par rapport à 2024 et se composent comme suit :

- Les atténuations de charges représentent une enveloppe de 0,03 M€ qui reste stable par rapport à 2024. Ces recettes concernent les remboursements attendus de la sécurité sociale et dépendent de la situation des agents (arrêts maladie, congés maternité).
- Les produits des services, domaine et ventes diverses représentent une enveloppe de 3,3 M€ et augmentent de 187% par rapport à 2024. Ce chapitre comprend notamment la recette relative aux transports scolaires qui était antérieurement comptabilisée au chapitre 75. Dans le cadre d'un travail mené avec le comptable public sur la qualité des comptes, cette recette est dorénavant inscrite au chapitre 70. Hors recettes relatives aux transports scolaires évaluée à 1,8 M€, les produits du chapitre 70 augmentent de 0,3 M€. Ce chapitre comprend notamment, les remboursements liés aux mises à disposition de personnel vers des structures extérieures, les remboursements de frais des budgets annexes, régies et autres structures (fonctionnement de TER GAL OUEST, la recette de la redevance spéciale, les services mutualisés avec les communes documentation et SIG).
- Le poste des impôts et taxes représente une enveloppe de 36,6 M€ et reste stable par rapport à 2024. Ce poste perd sa dynamique en intégrant les dispositions prévues au projet de loi de finances 2025 et comprend notamment la fraction de taxe sur la valeur ajoutée venant compenser la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

	BP 2024	BP 2025
FNGIR	8 535 000	8 535 000
Taxe carburant	1 800 000	1 800 000
Fraction compensatoire de la TFPB et de la THRP	13 621 000	13 621 000
Fraction compensatoire de la CUAE	12 683 000	12 683 000
TOTAL	36 639 000	36 639 000

- La fiscalité locale représente une enveloppe de 108,4 M€ et augmentent de 2% par rapport à 2024. Cette augmentation prend en compte des taux de fiscalité stables pour 2025.

	BP 2024	BP 2025	Evo
Impôts directs locaux	25 372 000	24 800 000	-2%
Taxe sur les surfaces commerciales	2 440 000	2 350 000	-4%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 914 000	1 940 000	1%
Autres contributions directes	800 000,00	800 000	0%
TEOM	42 825 000,00	43 675 000	2%
Versement mobilité	30 350 000	32 300 000	6%
Taxe de séjour	2 225 000	2 500 000	12%
TOTAL	105 926 000	108 365 000	2%

- Les dotations et participations représentent une enveloppe de 28,8 M€ et baissent de 11% par rapport à 2024.

La baisse constatée concerne principalement la mesure prévue au projet de loi de finances 2025, avec l'instauration d'un mécanisme de précaution pour les collectivités. Cette mesure conduit à une mise en réserve de fonds au niveau national à hauteur de 3 milliards d'euros en 2025, se matérialisant pour le Territoire de l'Ouest par une baisse des dotations évaluée à ce jour à 3,2 M€.

Par ailleurs, le budget 2025 intègre des subventions et des participations à hauteur de 3,1 M€, liées à l'exercice des compétences suivantes :

- **Environnement** : subvention des Eco-organismes pour le soutien aux actions de collecte sélective (2 M€)
- **Mobilité** : subvention de la Région pour les déplacements extra muros (0,5 M€)
- **Insertion** : subvention du Fonds Social Européen pour les opérations dédiées aux chantiers d'insertion (0,4 M€)
- **Aménagement et habitat** : subvention de l'Etat pour l'équipe dédiée au Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI = 0,2 M€).

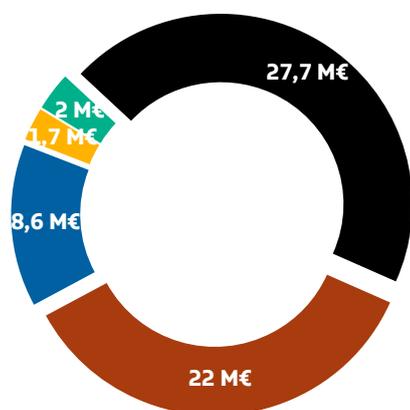
	BP 2024	BP 2025	Evo
Dotation d'intercommunalité	5 400 000	2 200 000	-59%
Dotation de compensation	5 900 000	5 900 000	0%
FCTVA	50 000	50 000	0%
DGD	3 060 000	3 060 000	0%
Participations de l'Etat	308 000	300 000	-3%
Région	480 000	470 000	-2%
Fonds social européen	650 000	465 000	-28%
Participations des organismes de droits public	60 000	60 000	0%
Autres participations	2 000 000	2 000 000	0%
D.C.R.T.P	4 380 000	4 400 000	0%
Compensation CFE et CVAE	9 600 000	9 600 000	0%
Compensation versement mobilité	255 000	255 000	0%
TOTAL	32 143 000	28 760 000	-11%

- Les autres produits de gestion courante représentent une enveloppe de 1,5 M€ et baissent de 56% par rapport à 2024. Pour rappel la recette relative aux transports scolaires est dorénavant comptabilisée au chapitre 70.
Les inscriptions correspondent principalement aux recettes de gestion locatives des zones d'activités et autres sites du Territoire de l'Ouest.
- Les reprises sur amortissements et provisions concernent les provisions qui ont été constituées sur les exercices antérieurs et qui font l'objet d'une reprise au titre de 2025.

III. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

		BP 2024	BP 2025	Evo
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 711 404	8 220 967	-35%
204	Subventions d'équipement versées	1 146 024	11 032 000 ¹	863%
21	Immobilisations corporelles	19 756 427	29 503 165	49%
23	Immobilisations en cours	8 846 837	13 199 967	49%
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		42 460 692	61 956 099	46%
26	Participations et créances rattachées	710 000	280 000	
27	Autres immobilisations financières	6 122 810	20 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	6 700 000	6 500 000	-3%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		55 993 502	68 756 099	23%
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	2 050 000	2 000 000	-2%
041	Opérations patrimoniales	3 400 000	1 650 000	-51%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		5 450 000	3 650 000	-33%
TOTAL		61 443 502	72 406 099	18%

L'enveloppe consacrée aux dépenses d'équipement s'élèvent à **61,9 M€**, en augmentation de 46% par rapport à 2024.



- 1 Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse
- 2 Offrir des services publics de qualité
- 3 Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale
- 4 Préparer notre territoire aux défis du changement climatique
- 5 Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets

¹ Dont 10 M€ de fonds de concours attribués aux communes.

Les principales opérations 2025 sont les suivantes :

- **Axe 1 : Réaliser une politique d'aménagement et de développement économique ambitieuse**
 - 4,6 M€ pour la maîtrise foncière de Cambaie
 - 3,9 M€ dans le cadre du Projet Urbain Partenarial (PUP) Henri Cornu
 - 1,7 M€ pour l'aménagement de la ZAC Oméga Cambaie
 - 1,3 M€ pour la modernisation du port de plaisance de la Pointe des Galets
 - 1,2 M€ pour la modernisation de la ZA Artisanale du Port et la ZA de Cambaie
 - 1 M€ pour la réfection de voirie de la ZAE 2000
 - 1 M€ pour la création du Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence (CHAU)
 - 0,9 M€ pour les travaux du front de mer de Saint-Leu
 - 0,4 M€ pour la création du Pôle Glisse et Village des initiatives

- **Axe 2 : Offrir des services publics de qualité**
 - 2,9 M€ pour l'acquisitions des contenants déchets
 - 0,9 M€ pour la construction du centre animalier de l'Eperon
 - 0,9 M€ pour le programme d'entretien transport
 - 0,6 M€ pour la création de l'Itinéraire privilégiée Rico Carpaye
 - 1,5 M€ pour l'entretien et les travaux des réseaux d'Eau Pluviale Urbaine (EPU)

- **Axe 3 : Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale**
 - 0,7 M€ de fonds de concours NPNRU Ariste Bolon
 - 0,5 M€ pour le Plan d'Actions Foncières Intercommunal (PAFI)

- **Axe 4 : Préparer notre territoire aux défis du changement climatique**
 - 0,8 M€ pour de déploiement des Vélos à Assistance Electrique (VAE)
 - 0,5 M€ pour les études de transport collectif

- **Axe 5 : Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets**
 - 10 M€ de fonds de concours destinés aux communes
 - 10 M€ pour la gestion immobilière et foncière
 - 1,6 M€ pour l'entretien et la maintenance des équipements touristiques et culturels
 - 1,4 M€ pour l'entretien et la maintenance des ZA
 - 1,3 M€ pour l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
 - 0,8 M€ pour l'aménagement et l'équipement des ports de plaisance

IV. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

		BP 2024	BP 2025	Evo
13	Subventions d'investissement reçues	9 944 640	4 668 898	-53%
16	Emprunts et dettes assimilées	27 063 296	43 458 739	61%
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		37 007 936	48 127 637	30%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 471 916	5 124 376	15%
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	4 100 000	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		4 471 916	9 224 376	106%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		41 479 852	57 352 013	38%
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 743 650	1 004 086	-73%
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	12 820 000	12 400 000	-3%
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	3 400 000	1 650 000	-51%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		19 963 650	15 054 086	-25%
TOTAL		61 443 502	72 406 099	18%

Les recettes réelles d'investissement sont évaluées à **57,3 M€**, en augmentation de 38% par rapport à 2024.

Compte tenu des évolutions présentées en section de fonctionnement, dues notamment aux annonces gouvernementales, le virement budgétaire de la section de fonctionnement est en diminution de 73 % par rapport à 2024, soit 1 M€. Ajustées aux opérations programmées en dépense, les subventions d'investissement représentent 4,7 M€, soit 8% des dépenses d'équipement (hors subventions versées).

L'emprunt nécessaire au financement du budget primitif est de 43,5 M€. Ce besoin sera ajusté lors de l'affectation des résultats antérieurs.

U. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES 181 450 400	DÉPENSES RÉELLES 170 046 314 <i>Dépenses hors dette : 168 781 314</i>
Epargne brute : 11 404 086	
RECETTES D'ORDRE 2 000 000	DÉPENSES D'ORDRE 13 404 086
183 450 400	183 450 400

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES 57 352 013 <i>Recettes hors dette : 13 893 274</i>	DÉPENSES RÉELLES 68 756 099 <i>Dépenses hors dette : 62 256 099</i>
Epargne nette : 4 904 086	
RECETTES D'ORDRE 15 054 086	DÉPENSES D'ORDRE 3 650 000
72 406 099	72 406 099

TOTAL BUDGET

255 856 499	255 856 499
--------------------	--------------------

LES BUDGETS ANNEXES

A- LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES 4 302 000	DEPENSES REELLES 3 782 000
Epargne brute : 520 000	
RECETTES D'ORDRE -	DEPENSES D'ORDRE 520 000
4 302 000	4 302 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES 100 000	DEPENSES REELLES 620 000
Epargne nette : 520 000	
RECETTES D'ORDRE 520 000	DEPENSES D'ORDRE -
620 000	620 000

TOTAL BUDGET

4 922 000	4 922 000
-----------	-----------

Les dépenses réelles du budget annexe Ports de Plaisance Ouest s'élèvent à **4,4 M€** :

En fonctionnement, le budget prévoit une enveloppe de 3,8 M€ correspondant principalement aux dépenses suivantes :

- Frais de fonctionnement des trois ports de plaisance : 1,9 M€ ;
- Frais de personnel : 1,8 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent **0,5 M€**, intégralement financées par le virement de la section de fonctionnement.

Pour mémoire, le Budget Principal porte l'essentiel des investissements pour une enveloppe prévisionnelle de 3,6 M€ :

- 1,3 M€ pour la modernisation du port de plaisance de la Pointe des Galets ;
- 0,8 M€ pour l'équipement et l'aménagement des ports de plaisance ;
- 0,5 M€ pour la modernisation des bâtiments du port de Saint-Gilles ;
- 0,4 M€ pour la réhabilitation des pontons du port de plaisance de la Pointe des Galets ;
- 0,4 M€ pour l'entretien et la maintenance des ports de plaisance.

B- LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES 3 150 000	DEPENSES REELLES 1 299 142 <i>Dépenses hors dette : 1 299 142</i>
Epargne brute : 1 850 858	
RECETTES D'ORDRE 1 050 000	DEPENSES D'ORDRE 2 935 858
4 200 000	4 200 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES 4 948 142 <i>Recettes hors dette : 1 700 121</i>	DEPENSES REELLES 6 799 000 <i>Dépenses hors dette : 6 799 000</i>
Epargne nette : 1 850 858	
RECETTES D'ORDRE 2 900 858	DEPENSES D'ORDRE 1 050 000
7 849 000	7 849 000

TOTAL BUDGET

12 049 000	12 049 000
-------------------	-------------------

Les dépenses réelles du budget annexe de la GEMAPI s'élèvent à **8,1 M€** :

En fonctionnement, l'enveloppe de **1,3 M€** correspond principalement aux dépenses suivantes :

- 0,4 M€ pour les frais de fonctionnement ;
- 0,7 M€ pour les frais de personnel ;
- 0,05 M€ pour les autres charges.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **6,8 M€**. Les principaux investissements pour 2025 sont les suivants :

- 2,6 M€ pour le Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) aval de l'Ermitage ;
- 2,2 M€ pour l'entretien des ouvrages de prévention contre les inondations ;
- 0,6 M€ pour la gestion immobilière et foncière ;
- 0,6 M€ pour les études et mesures de prévention contre les inondations.

C- LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES 4 850 000	DEPENSES REELLES 1 888 930 <i>Dépenses hors dette : 673 930</i>
Epargne brute : 2 961 070	
RECETTES D'ORDRE 180 000	DEPENSES D'ORDRE 3 141 070
5 030 000	5 030 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES 8 600 530 <i>Recettes hors dette : 2 000 000</i>	DEPENSES REELLES 11 561 600 <i>Dépenses hors dette : 10 061 600</i>
Epargne nette : 1 461 070	
RECETTES D'ORDRE 3 691 070	DEPENSES D'ORDRE 730 000
12 291 600	12 291 600

TOTAL BUDGET

17 321 600	17 321 600
-------------------	-------------------

Les dépenses réelles du budget annexe de l'Eau Potable s'élèvent à **13,5 M€** :

En fonctionnement, l'enveloppe de **1,9 M€** correspond principalement aux dépenses suivantes :

- 0,5 M€ de frais de personnel ;
- 1,2 M€ de charges financières.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **11,6 M€**, dont 10 M€ de dépenses d'équipement. Les principaux investissements pour 2025 sont les suivants :

- 3,1 M€ pour la réhabilitation de l'Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP) ;
- 2,4 M€ pour le développement et l'exploitation des réseaux d'Adduction en Eau Potable (AEP) ;
- 2,2 M€ de travaux délégués ;
- 1,8 M€ pour le renforcement de l'usine Maduran.

D- LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES 2 360 000	DEPENSES REELLES 1 151 193 <i>Dépenses hors dette : 551 193</i>
Epargne brute : 1 208 807	
RECETTES D'ORDRE 70 000	DEPENSES D'ORDRE 1 278 807
2 430 000	2 430 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES 4 000 018 <i>Recettes hors dette : 1 635 050</i>	DEPENSES REELLES 5 208 825 <i>Dépenses hors dette : 4 108 825</i>
Epargne nette : 108 807	
RECETTES D'ORDRE 1 878 807	DEPENSES D'ORDRE 670 000
5 878 825	5 878 825

TOTAL BUDGET

8 308 825	8 308 825
------------------	------------------

Les dépenses réelles du budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées s'élèvent à **6,4 M€** :

En fonctionnement, l'enveloppe de **1,2 M€** correspond principalement aux dépenses suivantes :

- 0,4 M€ de frais de personnel
- 0,6 M€ de charges financières.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **5,2 M€**, dont 4,1 M€ de dépenses d'équipement. Les principaux investissements pour 2025 sont les suivants :

- 1,8 M€ pour le développement et l'exploitation du réseau des Eaux Usées (EU)
- 1,6 M€ de travaux délégués
- 0,6 M€ pour la modernisation du réseau des Eaux Usées (EU) de la RN1A

A noter qu'il est prévu une enveloppe de 0,05 M€ pour les études relatives l'extension de la station de traitement des eaux usées de Bois de Nèfles.

E- BALANCES CONSOLIDÉES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (MOUVEMENTS RÉELS)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	178 167 579	196 112 400
Budget Principal	170 046 314	181 450 400
BA régie des Ports de Plaisance	3 782 000	4 302 000
BA GeMAPI	1 299 142	3 150 000
BA Eau Potable	1 888 930	4 850 000
BA Assainissement des Eaux Usées	1 151 193	2 360 000
INVESTISSEMENT	92 945 524	75 000 703
Budget Principal	68 756 099	57 352 013
BA régie des Ports de Plaisance	620 000	100 000
BA GeMAPI	6 799 000	4 948 142
BA Eau Potable	11 561 600	8 600 530
BA Assainissement des Eaux Usées	5 208 825	4 000 018
TOTAL	271 113 103	271 113 103

Les prévisions de dépenses réelles totales de 2025 s'élèvent à **271,1 M€**, en augmentation de **4%** par rapport aux budgets primitifs 2024 (260,7 M€) et sont réparties comme suit :

- Budget principal : 238,8 M€
- Budget annexe Ports de Plaisance Ouest : 4,4 M€ ;
- Budget annexe GEMAPI : 8,1 M€ ;
- Budget annexe de l'Eau Potable : 13,5 M€ ;
- Budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées : 6,4 M€.

Près de 66% du budget est affecté à la section de fonctionnement et 34% à la section d'investissement.

ANNEXES

A. LES BALANCES PAR BUDGET

BUDGET PRINCIPAL BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	96 145 097	96 145 097	
	012	Charges de personnel et frais assimilés	25 228 795	25 228 795	
	014	Atténuations de produits	21 002 000	21 002 000	
	023	Virement à la section d'investissement		1 004 086	1 004 086
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		12 400 000	12 400 000
	65	Autres charges de gestion courante	25 266 422		25 266 422
	6586	Frais de fonctionnement groupe d'élus	174 000		174 000
	66	Charges financières	1 265 000		1 265 000
	68	Dotations aux amortissements et provisions	965 000		965 000
	TOTAL		170 046 314	13 404 086	183 450 400
Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		2 000 000	2 000 000
	041	Opérations patrimoniales		1 650 000	1 650 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000		6 500 000
	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 220 967		8 220 967
	204	Subventions d'équipement versées	11 032 000		11 032 000
	21	Immobilisations corporelles	29 503 165		29 503 165
	23	Immobilisations en cours	13 199 967		13 199 967
	26	Participations et créances rattachées	280 000		280 000
	27	Autres immobilisations financières	20 000		20 000
TOTAL		68 756 099	3 650 000	72 406 099	
TOTAL GÉNÉRAL		238 802 413	17 054 086	255 856 499	

BUDGET PRINCIPAL

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Fonctionnement	013	Atténuations de charges	30 000	30 000
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		2 000 000
	70	Produits des services, domaine, ventes diverses	3 251 400	3 251 400
	73	Impôts et taxes	36 639 000	36 639 000
	731	Fiscalité locale	108 365 000	108 365 000
	74	Dotations et participations	28 760 000	28 760 000
	75	Autres produits de gestion courante	1 505 000	1 505 000
	78	Reprise sur amortissements et provisions	2 900 000	2 900 000
TOTAL		181 450 400	2 000 000	183 450 400
Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement		1 004 086
	024	Produits des cessions d'immobilisations	4 100 000	4 100 000
	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		12 400 000
	041	Opérations patrimoniales		1 650 000
	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 124 376	5 124 376
	13	Subventions d'investissement reçues	4 668 898	4 668 898
	16	Emprunts et dettes assimilées	43 458 739	43 458 739
TOTAL		57 352 013	15 054 086	72 406 099
TOTAL GÉNÉRAL		238 802 413	17 054 086	255 856 499

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	1 869 500	1 869 500
	012	Charges de personnel et frais assimilés	1 755 000	1 755 000
	023	Virement à la section d'investissement		160 000
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		360 000
	65	Autres charges de gestion courante	56 500	56 500
	67	Charges exceptionnelles	41 000	41 000
	68	Dotations aux amor, et dépréciation	60 000	60 000
TOTAL		3 782 000	520 000	4 302 000
Invest	16	Emprunts et dettes assimilées	100 000	100 000
	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000	20 000
	21	Immobilisations corporelles	500 000	500 000
	TOTAL		620 000	
TOTAL GÉNÉRAL		4 402 000	520 000	4 922 000

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTE

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Fonctionnement	70	Produits des services, domaine, ventes diverses	4 300 000	4 300 000
	75	Autres produits de gestion	1 000	1 000
	77	Produits exceptionnels	1 000	1 000
	TOTAL		4 302 000	
Invest	16	Emprunts et dettes assimilées	100 000	100 000
	021	Virement de la section de fonctionnement		160 000
	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		360 000
	TOTAL		100 000	520 000
TOTAL GÉNÉRAL		4 402 000	520 000	4 922 000

BUDGET ANNEXE GeMAPI

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	349 320	349 320	
	012	Charges de personnel et frais assimilés	699 822	699 822	
	014	Atténuations de produits	200 000	200 000	
	023	Virement à la section d'investissement		2 820 858	2 820 858
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		80 000	80 000
	65	Autres charges de gestion courante	50 000		50 000
	66	Charges financières			0
TOTAL		1 299 142	2 900 858	4 200 000	
Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		1 050 000	1 050 000
	041	Opérations patrimoniales		0	0
	16	Emprunts et dettes assimilées	0		0
	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 365 000		1 365 000
	21	Immobilisations corporelles	800 000		800 000
	23	Immobilisations en cours	4 634 000		4 634 000
	27	Autres immobilisations financières			0
TOTAL		6 799 000	1 050 000	7 849 000	
TOTAL GÉNÉRAL		8 098 142	3 950 858	12 049 000	

BUDGET ANNEXE GeMAPI

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonctionnement	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		1 050 000	1 050 000
	70	Produits des services, domaine, ventes diverses			-
	731	Fiscalité locale	3 000 000		3 000 000
	74	Dotations et participations	150 000		150 000
TOTAL		3 150 000	1 050 000	4 200 000	
Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		2 820 858	2 820 858
	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		80 000	80 000
	041	Opérations patrimoniales			
	10	Dotations, fonds divers et réserves	570 121		570 121
	13	Subventions d'investissement	1 130 000		1 130 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	3 248 021		3 248 021
TOTAL		4 948 142	2 900 858	7 849 000	
TOTAL GÉNÉRAL		8 063 142	3 985 858	12 049 000	

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	79 500	79 500	
	012	Charges de personnel et frais assimilés	544 430	544 430	
	023	Virement à la section d'investissement		2 981 070	2 981 070
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		160 000	160 000
	65	Autres charges de gestion courante			0
	66	Charges financières	1 215 000		1 215 000
	67	Charges exceptionnelles	50 000		50 000
		TOTAL	1 888 930	3 141 070	5 030 000
Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		180 000	180 000
	041	Opérations patrimoniales		550 000	550 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000		1 500 000
	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	796 700		796 700
	21	Immobilisations corporelles	1 960 000		1 960 000
	23	Immobilisations en cours	7 275 000		7 275 000
	26	Participations et créances rattachées	29 900		29 900
		TOTAL	11 561 600	730 000	12 291 600
		TOTAL GÉNÉRAL	13 450 530	3 871 070	17 321 600

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		180 000	180 000
	70	Vente produits fabriqués, prestations	4 850 000		4 850 000
			TOTAL	4 850 000	180 000
Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		2 981 070	2 981 070
	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		160 000	160 000
	041	Opérations patrimoniales		550 000	550 000
	13	Subventions d'investissement	2 000 000		2 000 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 530		6 600 530
		TOTAL	8 600 530	3 691 070	12 291 600
		TOTAL GÉNÉRAL	13 450 530	3 871 070	17 321 600

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	70 000	70 000	
	012	Charges de personnel et frais assimilés	431 193	431 193	
	023	Virement à la section d'investissement		1 208 807	1 208 807
	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		70 000	70 000
	66	Charges financières	600 000		600 000
	67	Charges exceptionnelles	50 000		50 000
	TOTAL		1 151 193	1 278 807	2 430 000
Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		70 000	70 000
	041	Opérations patrimoniales		600 000	600 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000		1 100 000
	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	235 125		235 125
	21	Immobilisations corporelles	1 575 000		1 575 000
	23	Immobilisations en cours	2 285 000		2 285 000
	26	Participations et créances rattachées	13 700		13 700
	TOTAL		5 208 825	670 000	5 878 825
TOTAL GÉNÉRAL		6 360 018	1 948 807	8 308 825	

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		70 000	70 000
	70	Vente produits fabriqués, prestations	2 360 000		2 360 000
	TOTAL		2 360 000	70 000	2 430 000
Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		1 208 807	1 208 807
	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		70 000	70 000
	041	Opérations patrimoniales		600 000	600 000
	13	Subventions d'investissement	1 638 050		1 638 050
	16	Emprunts et dettes assimilées	2 361 968		2 361 968
TOTAL		4 000 018	1 878 807	5 878 825	
TOTAL GÉNÉRAL		6 360 018	1 948 807	8 308 825	

B. LES ACOMPTE AUX ORGANISMES POUR 2025

Nom association / organisme	Subvention allouée en 2024	Montant maximum de l'acompte 2025 (=au maximum 50% de la subvention 2024)	Observations
CULTURE	2 057 000	1 028 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Régie d'Enseignement Artistique (REA)	1 544 000	772 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association AGEMA Kabardock	85 000	42 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association de gestion du Séchoir	85 000	42 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Régie Espace Culturel Leconte de Lisle	85 000	42 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association Kompani IBAO	85 000	42 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association AGEMA Kabardock - BEKALI	25 000	12 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association de gestion du Séchoir - BEKALI	25 000	12 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Régie Espace Culturel Leconte de Lisle - BEKALI	25 000	12 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association Kompani IBAO - BEKALI	25 000	12 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association de gestion du Séchoir - LEU TEMPO	73 000	36 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
Association MORPHOSE - HORS CADRE	11 000	5 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2024
TOTAL GENERAL	2 057 000	1 028 500	

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 974-249740101-20241224-2024_155_CC_3-DE

BUDGET PRIMITIF

20
25



TERRITOIRE
DE L'OUEST

- LA POSSESSION • LE PORT
- SAINT-PAUL • TROIS-BASSINS
- SAINT-LEU •